

M. le Maire
Mairie d'Aussac-Vadalle
61 rue de la République
16 560 Aussac-Vadalle

Cherves Richemont, le 17 janvier 2025

Objet : Proposition d'acquisition de parcelles appartenant à la commune d'Aussac-Vadalle

M. le Maire,

Nous faisons suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral du 27 juin 2024 autorisant l'extension de la carrière d'Aussac-Vadalle.

Conformément à nos précédents engagements (courrier du 24/12/2019), nous nous portons acquéreur des parcelles suivantes appartenant à la commune d'Aussac-Vadalle, à des fins d'exploitation et de compensation environnementale :

Commune d'Aussac-Vadalle :

Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit	Nature
A	281	28 a 20 ca	Les chaumes de Fayolle	Taillis
B	33	16 a 80 ca	Vignes de la Forêt	Bois
B	82	28 a 00 ca	Bois de Sauton	Bois
B	233	25 a 20 ca	Les Essars	Taillis
B	279	21 a 00 ca	Les Taillis	Bois

Soit une surface totale d'environ 11 920 m².

Nous proposons un montant de **15 000 euros** pour l'acquisition de ces parcelles.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, M. le Maire, nos salutations distinguées.

Juliette Chauvière
Gérante

